	<h1 style="color: blue;">Fiche de poste</h1>	G.R.H. II - 2 Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 1 / 4

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE :

SERVICE : Direction des Soins

GRADE : Cadre Supérieur de Santé

POSTE : Responsable de Pôle et chargé de missions transversales

CODE REPERTOIRE DES METIERS : 1 A 404

DIPLOME REQUIS : - Diplôme Professionnel paramédical + Diplôme Cadre de Santé ou équivalent, Master 2 souhaitable

CONNAISSANCES SOUHAITEES :

- Législation et réglementation professionnelle (approfondie),
- Expérience diversifiée dans le grade de Cadre de Santé,
- Système de santé et organisation hospitalière (approfondie),
- Maîtrise de la méthodologie conduite de projet.

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTION :

Pôle Cardiologie /Néphrologie - Dialyse/ Diabéto-Endocrino-nutrition. Celui-ci est composé comme suit :

- Cardiologie : 32 lits d'hospitalisation conventionnelle +19 lits d'hospitalisation programmée + 6 lits d'Unité de Soins Continus + 8 lits d'Unité de Soins Intensifs Continus.
- Néphrologie - Dialyse : 13 lits de néphrologie + 20 postes de centre lourd + activité de dialyse péritonéale et d'éducation thérapeutique
- Diabéto-Endocrino-Nutrition : 14 lits d'hospitalisation conventionnelle + 9 lits d'hospitalisation programmée dont une activité importante d'éducation thérapeutique.
- Une unité de recherche clinique et de télésurveillance.

Il comporte environ 200 personnels paramédicaux dont 5 cadres de santé et 28 médecins dont 1 chef de pôle et 2 chefs de service très investis dans leurs missions.

Ce pôle a une cohérence clinique dans la prise en charge des patients atteints de pathologies chroniques cœur / rein / diabète et se caractérise par son dynamisme au regard des projets menés. La recherche de qualité d'amélioration des pratiques et d'innovation est prégnante.

DESCRIPTION DES ACTIVITES :

① Coordonne l'activité paramédicale du secteur ou du Pôle :

- Il participe à la conduite du projet des services composants le secteur d'activité ou le Pôle, dans ce cas en collaboration avec le Chef du Pôle, le Coordonnateur Général des Soins et le Directeur référent,
- Il veille à la bonne adéquation entre la charge de travail et les effectifs,
- Il contrôle la coordination des prestations de soins dispensés aux patients par l'équipe pluridisciplinaire
- Il veille au respect des bonnes pratiques conformément aux règles professionnelles et à l'éthique
- Il participe à la démarche d'amélioration continue de la qualité en lien avec les référents

institutionnels, et s'assure de la déclinaison de celle-ci dans les unités et de la gestion des risques à priori voire à postériori

- Il propose, en accord avec les Chefs de Service ou le Chef de Pôle, le Coordonnateur Général des Soins, les modifications d'organisation au sein des services ou du Pôle,
- Il veille aux évolutions réglementaires et à leurs mises en œuvre.
- Il suit et contrôle l'activité à l'aide des différents indicateurs internes et institutionnels.
- Il assure le suivi des tableaux de bord RH et procède au contrôle mensuel des effectifs du pôle, en lien avec le contrôleur de gestion

② Gère les moyens, matériels et humains, du secteur ou du Pôle :

- Il anime, fédère et dynamise l'équipe de Cadres de Santé,
- Il accompagne les cadres dans la gestion du quotidien et des projets en s'adaptant aux besoins, aux attentes de chacun tout en veillant à favoriser leur potentiel évolutif
- Il évalue les Cadres de Santé du Pôle en prenant en compte leurs projets personnels et professionnels,
- Il négocie l'attribution des ressources humaines dans les unités (remplacements ponctuels, besoins nouveaux, ...),
- Il participe au recrutement du personnel, notamment dans la définition des fiches de poste, les entretiens de recrutement, la mobilité interne en tenant compte des compétences individuelles et collectives attendues.
- Il participe à la gestion des situations d'inaptitude au poste de travail en lien avec le service santé au travail, la Direction des Relations Humaines et la Direction des Soins,
- Il participe à la gestion des conflits, si nécessaire,
- Il veille au respect et à l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité en collaboration avec les instances concernées, ainsi qu'à la qualité de vie au travail.
- Il assure l'arbitrage entre les Cadres de Santé de Pôle dans la gestion des ressources humaines,
- Il reconnaît et valorise les potentiels humains notamment dans le cadre du dispositif d'évaluation des agents,
- Il pilote l'élaboration du plan de formation du Pôle en veillant à l'adaptation des connaissances et compétences aux évolutions des pratiques et des métiers.

③ Participe à la gestion économique du secteur ou du Pôle :

- Il participe en collaboration avec les Chefs de Service, et le Chef de Pôle ainsi que le Directeur référent au suivi et au contrôle des budgets délégués,
- Il est responsable de la gestion des stocks (consommables, matériels) et de l'utilisation adéquats des ressources avec délégation aux Cadres de Santé,
- Il participe aux choix des équipements, à la priorisation en lien avec le Cadre Supérieur de Santé référent auprès de la Direction des Services Economiques, le Cadre de Santé, l'E.O.H si besoin.

③ Collabore avec le chef de pôle dans la gestion polaire :

- Au sein du secteur d'activités ou du Pôle, il participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets spécifiques en collaboration avec les responsables médicaux et en permettant la participation de l'ensemble des acteurs des différents services.
- A l'échelle du territoire, il favorise la déclinaison des projets et le développement des filières de soins.
- Il favorise l'évaluation des pratiques et des organisations voire impulse le changement, si nécessaire



- Il assiste le chef de pôle dans les délégations de gestion du pôle
- Il conseille et apporte son éclairage dans les stratégies de gestion et de conduite du projet du pôle
- Il participe à la réflexion sur le climat de travail du pôle et sur les évolutions nécessaires

④ Communique et favorise les relations intra et extra hospitalières ainsi que la formation et la recherche :

- Il reçoit, gère et diffuse les informations,
- Au sein de la Direction des Soins, il contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de soins et de management. Il constitue le vecteur de diffusion de cette politique vers les secteurs et les pôles.
- Il favorise la création et/ou le développement des réseaux et de filières de soins,
- Il participe aux instances consultatives du service et du Pôle,
- Il participe et coordonne la réalisation du rapport d'activité du Pôle,
- Il participe et/ou anime des groupes de travail multidisciplinaires au sein de l'Etablissement,
- Dans son domaine de compétences, il suscite et participe et/ou anime des travaux de recherche, en lien avec la Direction de la Qualité,
- Il participe aux travaux et réflexions de la Direction des Soins ; dont la mise en œuvre globale du Projet de Soins et son évaluation.

MODALITES D'EXERCICE :


Lieu de travail : HÔPITAUX DE CHARTRES

Horaires habituels : amplitude horaire adaptée aux missions.

	Horaires de référence	Périodicité
GARDES sur place : Samedi, Dimanche et Fériés (VOIR ANNEXE)	8h30 - 16h30	A raison d'une par trimestre en moyenne
ASTREINTES	/	/
ALTERNANCE JOUR/NUIT	/	/

RELATIONS PROFESSIONNELLES :

- 1) **AU SEIN DU SECTEUR D'ACTIVITES OU DU POLE** : L'ensemble de l'équipe médicale soignante et administrative. Le Directeur référent de Pôle, le cas échéant.
- 2) **AVEC D'AUTRES SERVICES** :
 - L'ensemble des directions fonctionnelles du Centre Hospitalier
 - Les praticiens hospitaliers autres que ceux du secteur ou du Pôle
- 3) **AVEC L'EXTERIEUR** :
 - Tous les partenaires et intervenants ponctuels ou habituels, liés à la coordination de l'activité du secteur ou du Pôle
 - les équipes du Groupement Hospitalier de Territoire

	<h1 style="color: blue;">Fiche de poste</h1>	G.R.H. II - 2 Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 4 / 4

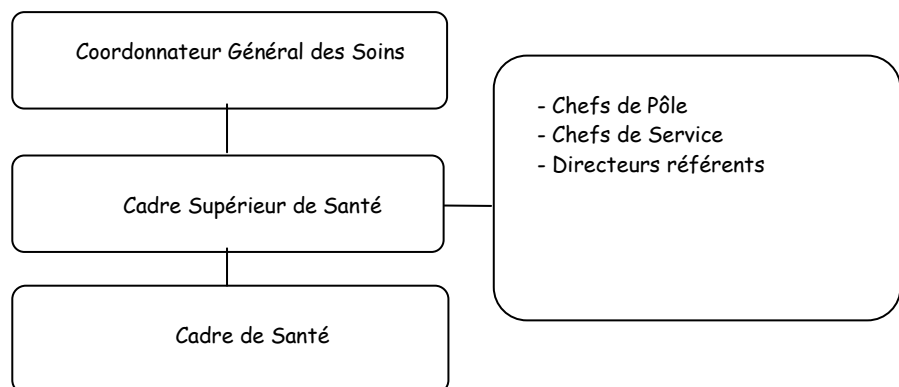
MOYENS MIS A DISPOSITION :

- ✓ **EN EQUIPEMENTS DIVERS** : Poste bureautique équipé, Ipad, secrétariat de la Direction des Soins
- ✓ **FORMATIONS DIVERSES** : Accès à la formation continue

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

Complexité particulière de la fonction, inhérente aux activités de soins et caractérisée par la multiplicité des intervenants et partenaires et par sa situation au carrefour de logiques soignantes, médicales, économiques, administratives et sécuritaires.


POSITION DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME :



OBSERVATIONS :

Il peut être chargé de missions transversales au sein de la direction des soins ou de l'établissement.

Le Cadre Supérieur de Santé contribue activement à la réalisation des objectifs institutionnels définis par le Projet d'Etablissement, et notamment ceux directement liés au développement du Projet de Soins.

	<h1 style="color: blue;">Fiche de poste</h1>	G.R.H. II - 2 Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 5 / 4

ANNEXE

MISSION GENERALE pendant les gardes (horaires : 8h30-16h30)

- ✓ Présent sur site les samedis / dimanches / fériés, il a pour mission générale d'assurer la coordination de l'activité de soins au sein des Hôpitaux de Chartres, tous sites confondus.

Pour cela :

- à sa prise de fonction, il se munit de la mallette de garde et du DECT au service de la Sécurité (les redépose en fin de journée ; exceptionnellement aux Admissions des Urgences). Il s'informe du déroulement de la nuit (cahier de transmissions dans la mallette),
- il assure au minimum un passage dans chaque service du site de Louis Pasteur et en fonction des situations, il peut être appelé à se déplacer sur les sites de St Brice et de l'Hôtel Dieu,
- il est l'interlocuteur des Urgences en cas de difficulté de gestion des lits, en présence d'une situation tendue. Il contribue à l'orientation des patients en lien avec les médecins et le Directeur de Garde si besoin,
- il prend toutes les mesures utiles pour assurer la continuité des soins en cas d'absentéisme dans les services, en lien avec le Directeur de Garde, pour cela :
 - il explore toutes les solutions internes au service concerné,
 - en second lieu, il envisage la mutualisation possible entre services, selon l'activité et le niveau des compétences requises,
 - en dernier recours, il propose au Directeur de Garde l'octroi de vacation supplémentaire, et contacte les agents figurant sur la liste des volontaires à sa disposition dans la mallette,
- il est une personne ressource pour les équipes soignantes afin de les accompagner face à toutes situations difficiles (gestion des patients, des familles, agressions, gestion du matériel, etc...),
- il a la délégation de la signature du Directeur pour les autorisations de permission, après signature du médecin responsable du patient,
- moyens à disposition : - bureau cadre de nuit (hall d'entrée Pasteur, clé service Sécurité),
 - DECT (à prendre au service de la Sécurité),
 - repas : distributeur près du self.

Rédaction	Vérification	Approbation	
Fonction : Cadre supérieur de santé	Fonction : - Chef de pôle	Fonction : Coordonnateur Général des Soins	Fonction : Directeur-Adjoint Chargé du Personnel et du Développement Social
Nom : V. Dehmouche	Nom : F. Albert	Nom : V. Bianco	Nom :
Date : 26/11/2019	Date : 2 décembre 2019	Date : 3 décembre 2019	Date :